

b) des actions concrètes afin de simplifier les processus courants quant aux sites contaminés et de réduire les obstacles au financement, à la planification et à l'environnement; c) l'augmentation des compétences et de la sensibilisation auprès des municipalités, des sociétés de développement, des professionnels de l'environnement et des financiers par le biais d'ateliers et de présentations; d) la récente législation élaborée afin de répondre aux obstacles en terme de responsabilité associés au redéveloppement des sites urbains contaminés qui ont été identifiés par les différents partenaires comme des obstacles majeurs.

Programme Smarter Niagara Brownfields

Région du Niagara, Ontario

Le programme *Smarter Niagara Brownfields* est une composante majeure du programme principal *Smarter Niagara*, établi en 2000.

En 2003, la région du Niagara a lancé plusieurs programmes incitatifs afin de promouvoir la réhabilitation de sites contaminés et ils sont : *Environmental Assessment Grant Program*; *a Tax Increment Grant Program for Brownfields*; *a Tax Assistance Program for Brownfields*; *Waiver/Exemption from Regional Development Charges for Brownfields*; et *Municipal Leadership Program for Brownfields*.

Ces programmes offrent et appariant des fonds pour aider les municipalités environnantes en éliminant les obstacles de financement et de coordination entre les différents paliers de gouvernement en ce qui a trait à leurs efforts de réhabilitation de sites contaminés.

La Région a prévu un budget annuel total de plus de 1 200 000 \$ pour les programmes incitatifs *Smarter Niagara*, dont plus de 1 000 000 \$ par année sont consacrés spécifiquement à ces programmes incitatifs. Ce financement régional sera apparié au financement local annuel qui atteindra plus de 1 000 000 \$ et agira comme levier financier pour les millions investis par le secteur privé dans les projets de réhabilitation de sites contaminés, année après année.

Actuellement, des demandes de participation aux programmes incitatifs ont été acheminées touchant une douzaine de lots en friche dans plusieurs municipalités environnantes pour une variété de réaménagements à des fins d'usage résidentiel, commercial, mixte et industriel. En tout, plus de 100 acres de sites vacants, abandonnés et sous-utilisés seront réaménagés pour un usage productif. Le programme *Smarter Niagara Brownfields* aura joué un rôle important dans la transformation de ces sites contaminés.



Catégorie 2 – Mise en oeuvre et processus

Le nouvel Anjou-sur-le-lac

Anjou, Québec

Le site de Anjou-sur-le-lac est un ancien marécage où les déversements avaient été autorisés mais non supervisés pendant plusieurs années. L'évaluation des coûts d'assainissement y est très complexe, car la multitude des contaminants déversés a rendu leur identification très difficile. En plus, le site était l'hôte d'un bassin de rétention qui contenait les eaux provenant d'un parc industriel à proximité. En dernier lieu, le remblayage qui a été effectué pendant plusieurs années a réduit considérablement la capacité de charge du site, compliquant davantage l'ensemble des travaux de construction.

En 1980, la municipalité d'Anjou a lancé un projet d'embellissement de 3,5 millions \$ et, sept ans plus tard, la Ville a publié un appel d'offres pour un développement résidentiel majeur aux abords du Lac. Le projet Anjou-sur-le-lac a débuté en 1981 après la création par la Ville d'une société en commandite simple avec un promoteur. En 1991, deux ans après le début de la construction, un journaliste a révélé que le lac et les terrains avoisinants étaient lourdement contaminés ce qui a contraint le promoteur à abandonner le projet en entier. À ce moment, seulement 150 des 2000 unités initialement planifiées étaient construites. En 1994, le groupe immobilier de la CDPQ a formé un partenariat nommé CADEV pour gérer les terres du groupe et relancer le projet Anjou-sur-le-lac. CADEV a établi une procédure de planification stratégique pour recommencer la construction sur le site contaminé.

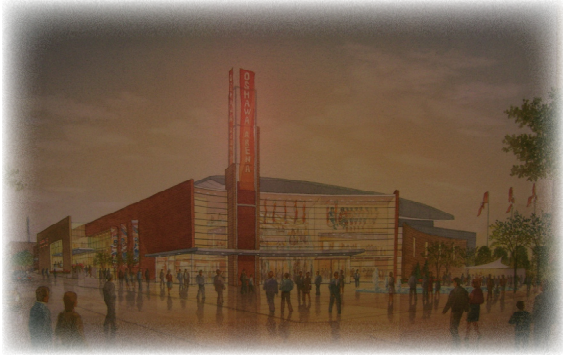
Afin de faire face aux multiples problèmes liés au financement, au marketing et à la gestion du risque et des opportunités, CADEV tant comme propriétaire que comme promoteur, a choisi une approche de gestion intégrée en tenant compte de l'opinion des partenaires tout en mesurant les risques, les opportunités et les coûts. CADEV a adopté une approche ouverte et transparente des communications entre son groupe et les partenaires, ce qui a contribué à prévenir et à résoudre les conflits. Le projet est complété depuis 2006.

FILMPORT Development

Toronto, Ontario

FILMPORT, un établissement de production cinématographique et télévisuelle de 550 000 pieds carrés, située sur un ancien site industriel du centre sud de Toronto, est engagée vers le firmament des étoiles du film, de la télévision, de la musique et de l'industrie culturelle interactive. Le site contaminé comprenait les deux parties d'un ancien dépôt de diesel brut ainsi qu'une partie d'usine d'entreposage et de récupération de charbon. Les hydrocarbures pétroliers et les métaux lourds étaient les principaux contaminants du sol et de l'eau souterraine du site.. Le site est demeuré vacant durant les années 90. La Corporation de développement économique de Toronto (TEDCO) est maintenant propriétaire du site depuis 2004 et les Toronto Film Studios (TFS) en sont les locataires à long terme.

Le projet est un parfait exemple de partenariat public-privé de conception-construction-exploitation pour un projet de développement majeur de réhabilitation d'un site contaminé avec le locateur. TEDCO a financé les coûts associés à la remédiation environnemental avec les autres locataires alors que TFS a financé les coûts de construction. Le développement FILMPORT abritera également plusieurs restaurants, cafés, boutiques, centres de location, installations de santé et de remise en forme et autres aires de services, en plus du complexe films/média et d'un méga studio. Un hôtel a été proposé pour le site témoin. Le projet est en cours de réalisation. La phase 1 de l'assainissement environnemental a débuté en septembre 2006 et la construction d'un studio de 250 000 pieds carrés est commencée et la date d'occupation de la première salle d'enregistrement est prévue pour décembre 2007.



General Motors Centre – Centre sportif et culturel Oshawa, Ontario

La ville d'Oshawa a un historique d'investissement honorable en matière de revitalisation de quartier. En décembre 2005, la ville a adopté son Plan de réhabilitation des sites urbains contaminés par la création d'une série de mesures financières incitatives pour encourager la réhabilitation de sites contaminés au cœur des principaux secteurs urbains d'Oshawa. Afin d'appuyer son plan d'amélioration de sites contaminés et sa stratégie de réaménagement du centre-ville, la Ville a réalisé l'assainissement de lots clés qui étaient contaminés, sous-utilisés et inesthétiques situés au cœur du centre-ville. Auparavant, ces lots étaient utilisés comme gare de triage ferroviaire. Le terrain décontaminé a, par la suite, été loué à un consortium privé afin qu'il conceptualise, construise et exploite le nouveau centre General Motors, un centre communautaire multisports et culturel. La construction du centre a créé un intérêt et un appui sans précédent relativement à la réhabilitation de sites contaminés dans le centre-ville d'Oshawa.

Les actions de la Ville pour assainir le sol du lot appartenant à General Motors ont réduit à néant la perception négative entourant le réaménagement des sites contaminés dans le cœur du centre-ville et l'investissement a eu un impact multiplicateur amenant une recrudescence de projets d'assainissement et de réaménagement des sites contaminés dans les environs. Parmi ces projets, mentionnons l'implantation d'un YMCA, de nouveaux restaurants ainsi qu'un palais de justice de 446 000 pieds carrés sur les sites avoisinants.

Le Centre General Motors a installé un système novateur « zéro déchet ». Tous les déchets générés au Centre sont triés pour le recyclage et la récupération. Tous les déchets de table sont récupérés pour l'alimentation du bétail. Le recyclage est trié *in situ* avec le reste des déchets qui seront triés à nouveau par la compagnie de recyclage.

Mise en valeur du secteur LAVO Montréal, Québec

Située en plein secteur résidentiel à Montréal, l'usine de produits chimiques LAVO a été exploitée de 1951 à 2002. Avant le réaménagement, le site couvrait une superficie de 15 000 mètres carrés et comportait des édifices cachés, des réservoirs souterrains et un segment de chemin de fer. Les sources de contamination du site résultaient soit de l'exploitation de l'usine (gaz, mazout, hydrocarbures et métaux lourds), ou de la présence du chemin de fer (déchets solides, métaux et hydrocarbures). La réhabilitation du site fut un important jalon dans la revitalisation d'un quartier défavorisé de la ville de Montréal.

La démolition et l'assainissement du site ont débuté en 2002 et ont été complétés en 2004. Durant ce projet, la Ville a entrepris des consultations auprès des résidents du quartier par le biais d'un organisme communautaire – CAUHM. Le dialogue a permis le développement du site en trois projets : un de 93 résidences privées,

un de 71 résidences coopératives et un de 40 résidences à faible coût (HLM). Les trois projets sont construits et habités depuis 2006.

Dans le cadre d'une entente propre au projet, la Province de Québec, par l'entremise du Ministère des Affaires Municipales et de la Métropole (MAMM), a collaboré avec la Ville de Montréal pour le réaménagement de ce site. La Province a pris en charge les coûts de réhabilitation du site. La Ville avec ses programmes de subventions, conjointement financés par la Province a offert un programme de subventions pour les promoteurs privés et communautaires afin qu'ils puissent entreprendre la construction.

Puisque la valeur des terrains dans ce secteur défavorisé était très basse, les coûts de démolition et d'assainissement n'étaient pas économiquement avantageux.

Cependant, grâce au programme d'assistance mis sur pied par la Ville et la Province, le projet a attiré 11 équipes d'architectes et compagnies de construction qui ont présenté un devis pour le droit de réaménager le site.



110 Highland Road East Kitchener, Ontario

Depuis le début de 1900, le 110 Highland Road East était utilisé pour des usages industriels par Canada Blower and Forge, Howden Fans. En 2005, la Ville a amorcé la modification de la réglementation sur l'utilisation des terrains afin de faciliter la réhabilitation de ce site contaminé situé dans un des quartiers résidentiels clé de Kitchener. Ceci a ouvert la voie à un développement résidentiel de moyenne densité bien conceptualisé et bien intégré. Le promoteur, Stirling Bridge Ltd., a complété l'assainissement des sables de fonderie et autres contaminants du site avec l'appui du programme incitatif TIF de la Ville. En six mois, la Ville a approuvé toutes les demandes de développement pour la construction de 128 unités de maison de ville de type vie/travail/villégiature. Les maisons témoins sont construites et les ventes sont déjà en cours.

Afin de surmonter les difficultés, le projet a mis de l'avant à une approche favorisant la consultation et la collaboration du public. Cette approche comprenait la tenue de comités de concertation multidisciplinaires précédant la réhabilitation du site ainsi que la distribution de dépliants d'information.

Le projet a bénéficié de financement additionnel par le biais de la réduction des taxes municipales, c'est-à-dire que tous les impôts fonciers tant avant qu'après l'assainissement du site ont été utilisés pour réduire le coût de ce dernier. Le projet a également bénéficié de l'absence de frais de développement régional et de frais réduits de développement urbain. Afin d'accélérer la réalisation du projet, la Ville a développé un système de gestion de projet mené en tandem par un spécialiste de réhabilitation des sites urbains contaminés et d'un planificateur en plus d'établir des réunions régulières entre la Ville, le promoteur et la communauté.

Catégorie 3 – Communications, marketing et intérêt public

Le Nouvel Anjou-sur-le-lac.

Anjou, Québec
Tel que décrit à la Catégorie 2

East Fraserlands

Vancouver, Colombie-Britannique

East Fraserlands est une scierie abandonnée sur un site de 130 acres jouxtant la rivière Fraser, aux abords sud-est de la Ville de Vancouver. Le site était contaminé par l'usage industriel y ayant été pratiqué sur une période de 100 ans.

Le Plan d'ensemble est basé sur les principes du nouvel urbanisme et de la **croissance urbaine « intelligente »**, et se caractérise par une combinaison planifiée de maisons de ville, d'immeubles à logements de faible et moyenne hauteur ainsi que des tours d'habitation. Avec des espaces verts, un nouveau centre communautaire, une école et des terrains de sport, East Fraserlands sera une communauté très recherchée du secteur Lower Mainland où il fera bon vivre.

Au terme d'une vaste planification et d'une période de consultation, le projet East Fraserlands amorce maintenant les procédures d'autorisation et de planification auprès de la Ville de Vancouver. Les réunions précédant l'assainissement ont eu lieu sur le site avec des représentants des gouvernements fédéral et provincial, de l'autorité portuaire, de Pêches et Océans Canada et de la Ville de Vancouver. Le promoteur a participé à un processus de planification communautaire échelonné sur 3 ans qui impliquait également la Ville et les quartiers avoisinants (plus d'une centaine de rencontres). Cette collaboration a contribué à l'élaboration d'une vision commune et au ralliement collectif. Le promoteur s'est également associé à la Ville afin de mettre en place des infrastructures immobilières qui assureront le succès de la communauté.

La déclaration de principes détaillée qui a été approuvée unanimement par le conseil de la Ville de Vancouver fut développée conjointement par la communauté et la Ville pour ce projet. Cette déclaration de principes répond à toutes les questions stratégiques par l'entremise d'une stratégie de développement durable avant-gardiste et de directives de développement de la Ville de Vancouver comme : New Urbanism, Smartgrowth et le développement communautaire durable.

Catégorie 4 – Conception durable et innovation technologique sur un terrain contaminé

Projet de revitalisation de Bamberton

Île de Vancouver, Colombie-Britannique

Les terres de Bamberton sont composées de 1463 acres et compte près de 5 km sur le bord de mer situé sur la côte ouest de l'île de Vancouver. En 1912, la Associated Portland Cement Company y a établi une petite ville et une usine de production de béton qui a été exploitée jusqu'à sa fermeture au début des années 80. Au cours des 25 dernières années, le site est demeuré vacant et à l'abandon dans une zone industrielle entourée de forêts et du ruisseau Saanich. Trois importantes décharges abandonnées de déchets de fabrication de ciment contenant des métaux lourds étaient présentes et totalisaient près de 750 000 tonnes de sols. Une carrière de calcaire abandonnée était également présente dans le secteur centre du site industriel.

Three Point Properties a développé un plan d'utilisation axé principalement sur l'utilisation du terrain et le développement d'un projet de logement à haute densité, par la récupération du trou de 32 mètres

Imperial Cotton Centre for the Arts

Hamilton, Ontario

Le Imperial Cotton Centre for the Arts (ICCA) est situé dans l'ancienne usine de la Imperial Cotton. Construite en 1900, l'usine était la première usine de textiles dans l'histoire industriels de la région de Hamilton. L'usine produisait des bâches de coton, des tentes, des abris pour véhicules et fût même un important centre de production militaire pendant la première et la deuxième Guerre mondiale. En 1980, l'usine a été convertie en usine de fabrication de vêtements pour enfants (Beauty Industries) et le site a été utilisé à des fins industrielles mixtes. En 2001, Beauty Industries a fermé ses portes, laissant derrière elle un site vacant à environ 80 %.

Les édifices forment un complexe historique d'usines de textiles des plus complets au Canada. Au cours des trois dernières années, l'ICCA a collaboré de près avec les propriétaires des édifices afin de réaménager le site dans le but d'offrir un espace créatif pour les artistes qui soit convenable, abordable et sécuritaire. Les améliorations physiques des bâtiments ont inclus le déflocage et la décontamination, le remaniement considérable de l'intérieur, la mise au jour de plusieurs fenêtres, l'amélioration du traitement de l'air dans des secteurs importants, des travaux sur les murs de briques intérieurs et extérieurs, et encore davantage de travaux.

L'ICCA fait valoir ses activités par le biais des médias et de l'Internet, en étant l'hôte d'un nombre d'événements qui invitent la participation du public.



de la carrière de calcaire en ramenant de dernier au niveau du sol créant ainsi une superficie de 10 acres (4 hectares) en plus d'un espace vert au centre du développement.

Les actions concrètes prévues entourant le projet sont d'inclure et de maintenir plus de 60 % (850 acres) du site en gardant une grande parcelle de terrain ayant des sapins de Douglas côtiers (rares sur les sites publics de l'île de Vancouver) et en faire un parc avec des zones d'écotouristiques. Le projet vise la protection des sites culturellement significatifs en partenariat avec les six communautés des Premières Nations présentes dans la région. Le projet utilisera les expériences antérieures des sites provinciaux enregistrés et protégera les sites non enregistrés tels que les Bathing Pools.

Le projet prévoit l'intégration de concepts durables prévoyant la planification de stratégie de transport, la gestion des eaux usées et pluviales, l'échange d'énergie géothermique sans oublier l'intégration de concepts verts dans la conceptualisation des édifices.

Centre d'eau de la Ville de Calgary Calgary, Alberta

Le centre de l'eau, un important édifice à bureaux pour la Ville de Calgary est situé sur un site appartenant à la Ville où l'utilisation historique du site est connue comme ayant causée la contamination souterraine. Les utilisations antérieures du site comprennent des vocations industrielles variées, dont l'incinération, l'entreposage de sel, le remblayage et d'autres activités industrielles. Les fondations de l'édifice se trouvent sur un sol contaminé à l'arsenic et se trouve aux abords de l'ancien site de déversement en plus d'être directement sur le retrait du présent site de déversement. Le sol contaminé a été retiré et la gestion des mesures d'atténuation a été ajoutée à la conception et à la localisation de l'édifice en raison de la nature des contaminants présents sur le site.

Le site a été choisi pour appuyer l'objectif de revitalisation du secteur. L'édifice était nécessaire afin d'offrir de l'espace de bureaux additionnel pour le personnel de l'administration publique. En accord avec la politique d'édifice durable de la Ville de Calgary, il a été construit afin de satisfaire et même en excéder le niveau argent du programme LEED. La conception du Centre de l'eau a été conçue de façon à réduire les impacts sur l'environnement, en intégrant des initiatives novatrices d'économie d'énergie, d'économie d'eau, d'utilisation de matériaux recyclés lorsque possible dans le but de générer le moins de déchets possible lors de la construction tout en procurant un environnement de travail sain et dynamique pour les employé(e)s de la Ville. Le Centre de l'eau sera également utilisé comme centre éducatif auprès des visiteurs dans le but de informer sur l'économie d'eau potable et de leur fournir

des outils en ce sens. Cela inclut l'exposition des dispositifs à faible débit de l'édifice, des techniques culturelles économisant l'eau, des possibilités de recyclage de l'eau et des systèmes de rigoles de drainage biologique dans les milieux humides.



Faubourg Boisbriand Boisbriand, Québec

Le site du Faubourg Boisbriand a été utilisé par la General Motors Company pour l'assemblage automobile du début des années 1960 jusqu'en 2002. Les édifices étaient principalement ceux des opérations d'assemblage. Ces derniers ont été démolis et certains secteurs présentant des sols contaminés ont été assainis, les certificats de décontamination ont été enregistrés pour ceux-ci. L'usine d'assemblage d'une superficie de 230 acres à Boisbriand, Québec, a été vendue à Faubourg Boisbriand GP Inc. en novembre 2004, avec l'autorisation des autorités de planification régionale et locale pour un usage mixte. Un avis de contamination a identifié 6 secteurs contenant des hydrocarbures pétroliers et deux contenant des métaux lourds.

Le Faubourg est à développer le site afin d'en faire un centre à usages multiples créant un véritable milieu de vie avec son parc d'affaires, ses services municipaux, son secteur résidentiel et son parc de verdure. Le projet de développement de communauté intégrée favorise l'interdépendance, l'aménagement à usages mixtes approuvés incluant un parc technologique et espace de bureaux, commerces de détail, services municipaux et secteurs résidentiels.

Les principes écologiques sont mis de l'avant au Faubourg par le biais de différentes initiatives surpassant l'assainissement requis pour les

sols contaminés. Les déchets de construction comme l'acier et le béton concassé sont réutilisés et/ou recyclés par les exploitants locaux d'opérations de recyclage de rebuts de

construction. D'autres initiatives environnementales comprennent l'utilisation d'ampoules à faible consommation pour l'éclairage des rues, l'utilisation de plantes indigènes dans les aménagements paysagés, un système de gestion de l'eau de surface, ainsi que la planification de la certification LEED-NC pour certains édifices sélectionnés appartenant au complexe municipal et au quartier résidentiel.



Vancouver Island Conference Centre (VICC) Mélange du sol en profondeur – Fondation stabilisatrice du sol Nanaimo, Colombie-Britannique

Le site du VICC était anciennement une propriété industrielle sous-utilisée incluant de multiples édifices vacants. Le développement du site présentait plusieurs obstacles en terme de fondation et d'environnement. La distribution et la concentration de contaminants semblaient quelque peu aléatoires, rendant l'assainissement locale quasi impossible. Afin que la construction des édifices puisse commencer sur ce site, les problèmes géotechniques comme la stabilisation du sol et le mouvement latéral des masses en cas de tremblement de terre devaient être considérés. Tout matériaux excavés en provenance du site devront être éliminé dans les sites d'entreposage et de confinement appropriés au type et au niveau de contamination. Ces coûts ont aussi été inclus dans le choix de la solution géotechnique prescrite.

GAIA et Golder ont proposé une technique à la fine pointe des technologies européennes soit le Cutter Soil Mixer (CSM) pour réaliser les fondations par mélange de sol en profondeur (DSM) formant ainsi un grillage secondaire. Le procédé mélange le sol existant avec du ciment de façon à créer un tissu imbriqué de matériaux durcis afin d'offrir une base solide pour les travaux de fondation. De plus, cette méthode ne cause pratiquement aucune vibration durant la construction, ce qui est bénéfique lorsque les travaux sont réalisés à proximité d'autres édifices, structures et services. En accord avec les principes de durabilité, la nature *in situ* de la technologie CSM réduit les matériaux excavés devant être relocalisés. Ceci se traduit par une réduction de 85 % des matériaux allant aux sites d'enfouissement, conservant les matériaux contaminés confinés et hors des sites d'enfouissement – une contribution significative pour la protection de notre environnement. La solution CSM élimine le besoin d'utiliser de gros pieux métalliques et réduit la quantité de matériaux contaminés transportés à l'extérieur du site.

Quarry Park Calgary, Alberta

Le Quarry Park est un projet de réaménagement visant à récupérer 314 acres de terres riveraines contaminées dans un quartier bien établi de la ville. Le site utilisé comme carrière depuis près de 30 ans était un cratère abandonné, contaminé et inutilisable. Pourtant située à quelques minutes du centre-ville de Calgary. Près de trois millions de pieds cube provenant de projets de construction des alentours ont servi à ramener la carrière au niveau du sol.

Un des principaux objectifs des efforts de réhabilitation du site se trouve dans le système de maîtrise des crues de la rivière. Ce système est une adaptation de la très efficace méthode 'polder' qui est utilisée en Hollande depuis plusieurs siècles afin de protéger ses terres se trouvant sous le niveau de la mer. Le système de gestion des eaux pluviales est

également inspiré du système hollandais, la collecte de l'eau de pluie se fait à la surface plutôt que dans des tuyaux souterrains et cette eau est par la suite retournée vers la rivière Bow à travers une série de canaux ouverts. La libération normale des eaux de ruissellement est contrôlée par un système de gravité avec une vanne à clapet oscillant, une vanne registre secondaire et un système de pompe en place pour contrôler le débit pendant les périodes où le niveau d'eau est plus élevé. Un enchaînement linéaire d'étangs – passage dans une zone humide – contribuera à améliorer la qualité des eaux de pluie avant leur retour à la rivière.

Ce réaménagement sera une étape majeure dans le renversement de la tendance à l'étalement urbain de Calgary et sera également le premier exemple à Calgary d'une communauté intégrée vraiment durable. Conçu pour accueillir la plus haute densité de n'importe quelle communauté urbaine de Calgary, le Quarry Park compte des secteurs résidentiels et des aires de plein air, le tout à une courte distance de marche.

Catégorie 5 – Financement, gestion des risques et partenariats

Filmport Development Tel que décrit à la Catégorie 2

Investissement institutionnel novateur dans la réhabilitation de sites contaminés

À l'échelle du Canada

Le manque d'accès au financement pour la remédiation de sites a été un obstacle majeur à la réhabilitation de sites urbains contaminés au Canada. Afin de pallier cette problématique, le fonds Kilmer Brownfield Equity Fund L.P., fonds d'investissement de capitaux privés de 100 millions \$ qui est conçu comme un partenariat limité a été créé pour attirer les investissements institutionnels pour la réhabilitation de sites urbains contaminés au Canada. Le fonds est le premier en son genre au Canada et a conséquemment offert des arguments solides afin d'attirer les investisseurs institutionnels.

Historiquement, les investisseurs institutionnels ont évité la réhabilitation des sites contaminés par crainte de la responsabilité environnementale ainsi que des autres risques y étant associés. Le fonds a réussi à faire la preuve qu'il pouvait gérer ces risques potentiels de manière à les ramener à un niveau acceptable pour les investisseurs institutionnels qui sont habituellement conservateurs et hautement sélectifs. D'ailleurs, l'ACPM et Aurion en sont devenus les principaux investisseurs. L'Association Canadienne de Protection Médicale (ACPM) fondée

en 1901 a pour vocation de protéger l'intégrité professionnelle des médecins qui exercent au Canada (www.cmpa-acpm.ca). Aurion Capital Management Inc. est une firme-conseil en investissement qui se spécialise dans les fonds de pension et autres investissements et qui gère plus de 4,7 milliards \$ (www.aurion.ca). Gagner la confiance de ces institutions à titre d'investisseurs principaux devrait envoyer un message positif aux autres investisseurs de type institutionnel. Cette percée augure bien pour le futur de la réhabilitation de sites contaminés afin de porter ce type de projet à l'attention des joueurs importants dans le domaine de l'investissement.

L'ACPM et Aurion sont des participants dans une approche d'investissement dans la réhabilitation des sols contaminés novatrice : l'appariement de capitaux propres, de fonds institutionnels et de la réhabilitation des sites contaminés. Le fonds est un partenariat réel tant au niveau conceptuel qu'au sens légal : en tant que société en commandite, le partenaire principal apporte l'expertise en gestion (et garantit le risque) et un groupe limité de partenaires fournit les capitaux nécessaires à l'investissement dans les projets de réhabilitation de sites contaminés. Le Fonds a une structure qui limite l'exposition au risque de ses partenaires. Au terme d'un long processus de vérification diligente très complète, l'ACPM et Aurion ont été en mesure de confirmer que leur investissement dans le Fonds satisfaisait leurs normes en matière de tolérance aux risques.

Catégorie 7 – Accomplissement individuel

Mark Brickell Région du Niagara, Ontario

L'expérience et les qualifications professionnelles de Mark Brickell font de lui un leader naturel et un porte-étendard de la réhabilitation de sites contaminés.

Depuis 2004, Mark est vice-président de Smart Growth and Partnerships et agent d'ordonnement de Croissance Intelligente pour la corporation de développement économique du Niagara. En seulement trois ans, Mark a redéfini sa position en tant qu'agent d'ordonnement de la Croissance Intelligente, il a contribué à mettre la région du Niagara en tête de peloton en matière de politiques de réhabilitation des sites contaminés et de Croissance Intelligente avec ses programmes de développement et de mise en œuvre au sein de la province ontarienne.

Mark a déployé beaucoup d'énergie et d'effort dans la promotion de projet de réhabilitation de sites contaminés en tant qu'agent d'ordonnement du programme de Croissance Intelligente de la région. Avec son vaste réseau de contacts dans la communauté du développement et sa connaissance des procédures d'autorisation des autorités locales, Mark a été salutaire dans l'amélioration et l'accélération de la planification des autorisations pour les projets de réhabilitation des sites contaminés dans la région.

Mark a acquis la réputation de chef de file en réhabilitation de sites contaminés dans la région du Niagara grâce à son approche orientée vers les résultats. De plus, Mark est l'instigateur du groupe contact Niagara Brownfield/CIP. Ce groupe de fonctionnaires municipaux régional et local se rencontre régulièrement afin de discuter des dossiers de réhabilitation de sites contaminés. Sous la gouverne de Mark, le groupe a réalisé plusieurs améliorations au niveau des programmes incitatifs tant locaux que régionaux en matière de réhabilitation des sites contaminés. Le groupe a également démontré son utilité quant à la coordination régionale et locale pour les initiatives municipales de réhabilitation de sites contaminés.

Le travail de Mark a été utile lançant une initiative de marketing faisant la promotion des meilleures opportunités en réhabilitation de sols contaminés du Niagara par le lancement d'un projet hautement novateur permettant l'identification et la caractérisation environnementale des sites contaminés. L'inventaire du projet identifiera plus de 80 opportunités de réhabilitation de sites contaminés à Niagara et identifiera le profil des 30 plus importants au bénéfice de l'industrie de la réhabilitation de sols contaminés. Mark a également été un des instigateurs dans la création des prix du Niagara Community Design visant la reconnaissance d'individus, de projets et de programmes incluant la réhabilitation de sols contaminés qui démontrent leur vision stratégique, leurs compétences en leadership et leurs innovations en matière de Croissance Intelligente.